



Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2002

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le Rapport sur les plans et les priorités fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/22-2002

ISBN 0-660-62084-7



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

OU à l'adresse Web suivante : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail



Rapport sur le rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 2002**

L'honorable Claudette Bradshaw
Ministre du Travail

Table des matières

Sommaire	3
Section I : Message	5
Section II : Rendement du Centre	6
A. Contexte social	6
B. Résultats stratégiques	8
Présentation de l'information financière	8
C. Examens clés	16
D. Fonction moderne du contrôleur	16
Section III : Rapports consolidés	17
Rapports législatifs annuels	17
Section IV : Résultats financiers	18
Aperçu des résultats financiers	18
Tableaux financiers récapitulatifs	18
Sommaire des crédits votés	19
Comparaison du total des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles	19
Comparaison historique du total des dépenses prévues et réelles	20
Recettes disponibles	20
Passif éventuel	21
Autres données : Sommaire des recettes, dépenses et crédits	22
Section V : Aperçu du Ministère	23
Mandat, vision et mission	23
Objectifs	23
Priorités stratégiques	23
Secteurs d'activités et de service	27
Organigramme	28
Section VI : Renseignements supplémentaires	29
A. Personnes-ressources pour obtenir de plus amples renseignements	29
B. Loi applicable et nom du ministère responsable	30
C. Liste des rapports législatifs annuels	30

Sommaire

La loi créant le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) était fondée sur la notion que tous les Canadiens avaient « le droit fondamental [...] à un milieu de travail sain et sécuritaire ». Le CCHST bénéficie du soutien de tous les intervenants aux niveaux syndical, patronal et gouvernemental. L'objectif principal du CCHST est de fournir aux Canadiens de l'information sur les dangers en milieu de travail. Cet objectif est solidement ancré au sein du mandat du CCHST.

Pour garantir la réussite de ces initiatives, il est primordial que le CCHST obtienne le soutien de ses intervenants dans le domaine syndical, patronal et gouvernemental (au niveau fédéral, provincial et territorial). La vente de produits, les services et les nombreux projets concertés fournissent les fonds essentiels pour soutenir le programme tel que décrit dans le mandat prescrit par la loi.

Au cours de l'été 2001, le CCHST a procédé à un recouvrement majeur des coûts et à l'examen complet de ses programmes. Le rapport des experts-conseils a fourni une analyse approfondie des programmes du CCHST, et de ses points forts et de ses points faibles. Il a révélé que le CCHST fournit des programmes et services nécessaires et appréciés. Il a également suggéré que des améliorations soient apportées aux produits, au marketing et à la structure financière. L'une des conclusions majeures de l'étude est que le CCHST réussit à aider les Canadiens à améliorer leur lieu de travail. Cela confirme que le travail effectué par le Centre a vraiment une influence positive sur la vie des Canadiens. Le Conseil du Trésor a accepté les recommandations de l'étude et s'est engagé à fournir un financement additionnel de base afin de permettre au Centre de moderniser son infrastructure et d'améliorer ainsi ses programmes et ses services publics.

Le Conseil des gouverneurs du CCHST – formé de représentants des syndicats, des entreprises et des gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux – a accueilli les décisions positives du Conseil du Trésor et a entrepris un remaniement stratégique du plan d'orientation du CCHST. Il a décidé que le CCHST devrait s'appuyer sur sa capacité à effectuer un travail de collaboration et susciter l'engagement des principaux prestataires de SST au Canada, afin d'élaborer des programmes et services qui se renforcent mutuellement.

Le protocole d'entente qui a été établi avec l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière, dans le but de collaborer à l'élaboration et à la prestation de ressources de SST pour les jeunes canadiens, représente un pas dans cette direction. On prévoit qu'à l'aide de ces ressources, les jeunes canadiens seront plus au fait des mesures à prendre pour demeurer en santé et en sécurité au travail.

Le rapport sur la CCHST confirme à notre grande satisfaction que l'orientation adoptée au cours des deux dernières décennies s'est traduite par des améliorations positives dans la façon selon laquelle les Canadiens collaborent afin de mettre sur pied et de fournir des lieux de travail plus sains et plus sécuritaires. Il nous reste encore beaucoup de pain sur la planche afin de susciter l'intérêt des lieux de travail où la santé et la sécurité ne font pas partie des priorités de l'entreprise. Nous savons ce que nous devons faire dans l'avenir. La collaboration et le soutien mutuel entre la CCHST et les autres prestataires importants

de SST au Canada et dans le monde entier pourraient accélérer et améliorer la création de lieux de travail sains et sécuritaires pour les Canadiens.

Résultats stratégiques

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
Offrir aux Canadiens :	Tel que démontré par :	Figure au rapport :
un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ le niveau de satisfaction des utilisateurs du Service des demandes de renseignements gratuit ➤ la prestation des bases de données sous des formes accessibles ➤ l'augmentation des ressources en hygiène et sécurité accessibles aux Canadiens ➤ la reconnaissance mondiale des contributions faites par le Centre à l'avancement de l'hygiène et de la sécurité du travail ➤ le degré de satisfaction et de confiance des travailleurs, des employeurs et de tous les ordres de gouvernement vis-à-vis la qualité et l'impartialité du Centre ➤ l'augmentation de reconnaissance de l'hygiène et de la sécurité du travail comme question importante dans les établissements d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ RR section II, page 10 ➤ RR section II, page 11 ➤ RR section II, page 13 ➤ RR section II, page 14 ➤ RR section II, page 14 ➤ RR section II, page 15

Section I : Message

La loi créant le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) était fondée sur la notion que tous les Canadiens avaient « ...le droit fondamental [...] à un milieu de travail sain et sécuritaire ». L'existence d'un centre national serait essentielle pour permettre aux gens d'exercer ce droit partout au pays. Ce concept a été lancé par des intervenants à travers le pays et il bénéficie de leur appui. La loi qui en découle bénéficie du soutien unanime de tous les partis politiques fédéraux.

L'objectif principal du CCHST est de fournir aux Canadiens de l'information sur les dangers en milieu de travail. Cet objectif est solidement ancré au sein du mandat du CCHST. À l'aube de sa 25^e année de service, le Centre continue à travailler de concert avec des intervenants à travers le pays afin d'aborder des questions sur les lieux de travail qui sont plus complexes et plus difficiles. La nouvelle culture dans les milieux de travail, qui comprend la sous-traitance, le travail à temps partiel, le travail contractuel, le vieillissement de l'effectif et l'embauche de jeunes employés représentent de nouveaux défis dans l'amélioration des pratiques et des mesures de sécurité.

La révision des programmes et du recouvrement des coûts qui a été effectuée en 2001 confirme que le CCHST joue un rôle primordial dans l'amélioration de la sécurité dans les milieux de travail des Canadiens. Le rapport a fourni une bonne analyse de l'efficacité des programmes de CCHST et de sa situation financière.

En raison de cette révision, le financement de base du Centre est passé de 40 % à 50 % de son budget. La survie du Centre n'aurait pas été possible avec le niveau de financement précédent. Cette stabilité financière va permettre d'apporter des améliorations à l'infrastructure, aux produits et à la prestation des services. Le CCHST va continuer à récupérer 50 % de son budget de 8 millions \$ grâce au recouvrement des coûts; ce niveau est très élevé par rapport aux autres ministères du gouvernement et aux autres organismes semblables à travers le monde.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le CCHST a été témoin d'une augmentation dans le nombre d'employeurs qui reconnaissent la nécessité d'obtenir des renseignements pratiques et utiles sur la SST et qui se tournent vers notre organisme pour répondre à leurs besoins. Les employeurs se rendent de plus en plus compte qu'une saine gestion de la sécurité peut réduire les frais relatifs aux périodes d'arrêt ou même les éliminer. De plus, il s'agit là d'un investissement concurrentiel qui en vaut la peine et qui permet de réduire les coûts, et non de frais généraux improductifs. De leur côté, les employés sont conscients qu'un lieu de travail sécuritaire fait partie de leurs droits juridiques et fondamentaux.

Il existe à travers le pays un regain d'énergie, d'esprit et de détermination pour la prévention des maladies, des blessures et des décès sur les lieux de travail.

S. Len Hong
Président et administrateur en chef

CCHST, Votre partenaire en matière d'hygiène et de sécurité

Section II : Rendement du Centre

Cette section présente, pour le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail :

- A. Le contexte social
- B. Les prévisions en matière de rendement
- C. Les examens clés

A. Contexte social

Le CCHST a été créé en 1978, par une loi du Parlement en réponse aux besoins qu'avaient les Canadiens de disposer d'un organisme national qui ait pour mandat de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un environnement de travail sain et sécuritaire.

Le CCHST est régi par un Conseil tripartite composé de représentants des syndicats, des employeurs et de tous les ordres de gouvernement. L'objectif principal du CCHST est de fournir aux Canadiens de l'information sur les dangers en milieu de travail. Cet objectif est solidement ancré au sein du mandat du CCHST.

La vision stratégique du CCHST est de devenir le centre de ressources d'information le plus utilisé en matière d'hygiène et de sécurité au travail qui permettra aux Canadiens d'avoir facilement accès à des renseignements et à des services de grande qualité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'orientation stratégique du CCHST, veuillez consulter la Section V.

Bien qu'il soit impossible de lier les améliorations de la sécurité sur les lieux de travail à une initiative spécifique de santé et de sécurité au travail (SST), on s'accorde à dire que le CCHST joue un rôle primordial dans la vie des Canadiens, comme le confirme les personnes qui ont été interviewées dans le cadre de la révision des programmes et du recouvrement des coûts du CCHST en 2001.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les données sur les blessures et les décès au travail pour 1998 et 1970. Des réductions importantes ont été effectuées dans le nombre de blessures et de décès comparativement au nombre de travailleurs, mais les nombres restent élevés. Ces réductions résultent vraisemblablement de divers facteurs, comme les technologies en évolution, les travailleurs mieux scolarisés, les initiatives prises par l'industrie, ainsi que les politiques et les programmes d'hygiène et de sécurité au travail, y compris les activités du CCHST.

Blessures et décès au travail au Canada

Année	Employés (en millions)	Blessures	Décès	Blessures (par million de travailleurs)	Décès (par million de travailleurs)
1970	7,03	301 653	918	42 909	131
1998	14,00	375 360	798	26 201	56

Source : Développement des ressources humaines Canada, *Les accidents du travail au Canada et leurs coûts*, 1999.

De petites réductions réalisables des risques peuvent entraîner de grands avantages pour la société. Les coûts, pour la société canadienne, des risques menant à des blessures et à des décès en 1998 et leurs conséquences s'élevaient à quelque 18 milliards \$. Vous trouverez les détails des coûts relatifs aux blessures et aux maladies pour la société dans notre étude disponible à l'adresse www.cchst.ca.

Si les activités du CCHST menaient à une réduction de 1 % de ces coûts et de ces conséquences, nous pourrions éviter 4 000 blessures et huit décès. La recherche, dont on trouve les grandes lignes dans les rapports, indique que la société canadienne devrait affecter 186 millions \$ pour atteindre cette réduction.

En tant qu'organisme national, le CCHST entreprend un grand nombre d'activités pour atteindre ses objectifs. Voici les activités du CCHST :

- La diffusion de documents techniques, de données et de renseignements relatifs à la sécurité à l'intention des responsables de l'hygiène et de la sécurité, des responsables des environnements de travail et du système d'éducation. Un élément important de cette activité consiste à améliorer la coordination de la diffusion de l'information sur l'hygiène et la sécurité au travail.
- La promotion et l'évaluation de la recherche sur les questions relatives à l'hygiène et à la sécurité au travail.
- La prestation de formation et de conseils d'expert liés à l'hygiène et à la sécurité au travail.
- La participation à des réunions et à des conférences.
- Autres activités compatibles avec le mandat visant à promouvoir une hygiène et une sécurité renforcées dans le milieu de travail ainsi que la santé mentale et physique des travailleurs canadiens.

Le CCHST contribue à l'atteinte des objectifs du gouvernement canadien qui sont de sensibiliser la population aux questions de santé et de prévention des maladies, de promouvoir des stratégies pédagogiques afin de renseigner les citoyens sur l'influence de leur lieu de travail sur leur santé. Le CCHST travaille en étroite collaboration avec les syndicats, les employeurs et tous les ordres de gouvernement, afin d'établir des normes élevées de santé et de sécurité au travail, d'encourager un esprit de concertation et de collaboration et de réduire ou d'éliminer les risques d'accident au travail.

B. Résultats stratégiques

Tableaux des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles

Besoins en matière de ressources par organisme et par secteur d'activités

Comparaison du total des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles pour 2001-2002, par organisme et par secteur d'activités

Secteur d'activités	\$
CCHST	
Dépenses prévues	2 255 000
Total autorisé	3 276 864
Dépenses réelles	3 166 338

Remarque : Le CCHST n'a qu'un secteur d'activités.

Résultats stratégiques

La mesure de l'efficacité et de la réalisation des programmes, qui fournit de l'information visant à apporter des changements sociaux, continue de représenter un défi. Les renseignements statistiques portant sur le nombre de contacts effectués avec les clients et la satisfaction à l'égard du service peuvent être atteints. Toutefois, il est difficile d'établir une corrélation directe entre nos produits et services et la réduction du nombre d'accidents et de maladies. Le nombre de blessures, de maladies et de décès continue de diminuer au Canada.

Il existe de nombreux facteurs qui contribuent aux maladies et aux blessures au travail. Notre objectif est de fournir à tous, les outils nécessaires pour être informés sur les risques et les dangers et être bien renseignés sur les mesures à prendre pour prévenir les blessures et les maladies. Les besoins des Canadiens sont cernés afin que le CCHST puisse y répondre avec les renseignements opportuns.

Le CCHST a un programme qui lui permet de demeurer en contact avec ses clients et les citoyens et de répondre à leurs besoins changeants. Vous pouvez consulter la plus récente évaluation indépendante de nos programmes à l'adresse suivante : www.CCHST.ca.

Comment nous y prenons-nous pour obtenir nos résultats stratégiques? La réussite peut être démontrée comme suit :

Sommaire des résultats stratégiques

C	
Offrir aux Canadiens :	Indicateurs de rendement tels que démontrés par :
un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail	<ul style="list-style-type: none">➤ le niveau de satisfaction des utilisateurs du Service des demandes de renseignements gratuit➤ la prestation des bases de données sous des formes accessibles➤ l'augmentation des ressources en hygiène et sécurité accessibles aux Canadiens➤ la reconnaissance mondiale des contributions faites par le Centre à l'avancement de l'hygiène et de la sécurité du travail➤ le degré de satisfaction et de confiance des travailleurs, des employeurs et de tous les niveaux de gouvernement vis-à-vis la qualité et l'impartialité du Centre➤ l'augmentation de reconnaissance de l'hygiène et de la sécurité du travail comme question importante dans les établissements d'enseignement

Principaux engagements en matière de résultats, Résultats escomptés, Activités prévues et Ressources

Principaux engagements en matière de résultats	Résultats escomptés	Activités prévues	Ressources (en millions \$)		
			2001-2002	2002-2003	2003-2004
un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail	➤ le niveau de satisfaction des utilisateurs du Service des demandes de renseignements gratuit	➤ prestation d'un service gratuit de renseignements par téléphone, par télécopieur et par courriel	➤ 1,25 \$	➤ 1,3 \$	➤ 1,3 \$
			➤ 0,8 \$	➤ 1,1 \$	➤ 1,4 \$
	➤ la prestation des bases de données sous des formes accessibles	➤ produits et services disponibles sous des formes accessibles			
	➤ l'augmentation des ressources en hygiène et sécurité accessibles aux Canadiens	➤ utilisation d'Internet pour fournir des services aux citoyens canadiens	➤ 0,5 \$	➤ 0,65 \$	➤ 0,65 \$
	➤ la reconnaissance mondiale des contributions faites par le Centre à l'avancement de l'hygiène et de la sécurité du travail	➤ participation à des projets de collaboration avec des organismes internationaux et vente de produits dans le monde entier	➤ 0,4 \$	➤ 0,6 \$	➤ 0,6 \$
	➤ le degré de satisfaction et de confiance des travailleurs, des employeurs et de tous les niveaux de gouvernement vis-à-vis la qualité et l'impartialité du Centre	➤ obtention continue de commentaires grâce à la présence et à la participation du Bureau de direction au sein d'organismes de santé et de sécurité	➤ 0,05 \$	➤ 0,05 \$	➤ 0,05 \$
			➤ 0,3 \$	➤ 0,3 \$	➤ 0,3 \$
	➤ l'augmentation de reconnaissance de l'hygiène et de la sécurité du travail comme question importante dans les établissements d'enseignement	➤ promotion de la santé et de la sécurité grâce au programme de soutien à l'éducation, de projets concertés et d'autres initiatives pour les jeunes			

Indicateur de rendement : Niveau de satisfaction à l'égard du service gratuit de demandes de renseignements

Les agents aux demandes de renseignements de CCHST forment une équipe de spécialistes de l'hygiène et de la sécurité au travail et de la recherche d'information qui ont accès à toutes les publications du CCHST, aux bases de données internationales et à une bibliothèque interne très riche, qui leur permettent de donner des réponses pertinentes et à jour. Nous avons répondu à plus de 2,2 millions de demandes de renseignements par l'entremise du service Internet *Réponses SST*. En affichant les questions les plus fréquemment demandées dans le site Web à la portée de tous, nous offrons aux Canadiens de l'information disponible tous les jours de la semaine, 24 heures sur 24. Pour ce qui est des questions plus complexes, les Canadiens peuvent aussi communiquer gratuitement avec des spécialistes de la santé au travail par téléphone ou par courriel. Ce service est confidentiel. Le CCHST et ses partenaires en font la promotion partout au Canada en ayant recours à divers moyens comme les foires commerciales, le Web, les pages bleues de l'annuaire téléphonique et les publications du CCHST. En 2001-2002, ce service a permis de répondre directement à 13 277 demandes de renseignements.

Au total, nous répondons de façon personnalisée à 13 277 demandes de renseignements par année par l'entremise de ce centre de service de demandes de renseignements gratuit, confidentiel et bilingue, en plus des 2,2 millions de réponses que nous fournissons par l'entremise du site Web du CCHST.

Le Service des demandes de renseignements est disponible pour répondre aux Canadiens par l'entremise de son service téléphonique, par courriel, par télécopieur et par Internet. Parmi les utilisateurs des services, 38 % étaient des travailleurs, 32 % faisaient partie de la gestion, 4 % travaillaient pour le gouvernement et 26 % étaient des professionnels non affiliés. L'étude effectuée a souligné l'importance de fournir ce service sans frais pour les travailleurs. Comme les données sur les utilisateurs l'indiquent, notre service est une source importante de renseignements pour tous les intervenants.

Un groupe de discussion indépendant composé de clients actuels et éventuels du CCHST a indiqué qu'il est primordial que les renseignements fournis sur la santé et la sécurité au travail soient complets, fiables, crédibles et faciles à utiliser. Les clients s'attendent à ce que l'organisme soit impartial, qu'il se conforme à des normes d'éthique et qu'il n'ait aucun intérêt direct. La plupart des personnes interrogées ont indiqué qu'elles consultent habituellement des sites Web canadiens pour obtenir de l'information sur la santé et la sécurité au travail.

Les personnes interrogées ont accordé au service de demandes de renseignements du CCHST une cote très élevée pour tous les indicateurs de rendement clés, c'est-à-dire l'exécution en temps opportun, ainsi que la capacité et la courtoisie du personnel, et ont exprimé un sentiment de satisfaction générale à l'égard du service. Le CCHST a obtenu une cote de satisfaction générale de 86 %, résultat beaucoup plus élevé que la cote de 56 % obtenue par d'autres ministères fédéraux offrant un service d'information. Le niveau de satisfaction avec les produits et les services du CCHST décrit dans ce rapport figure dans *Les citoyens d'abord* (Erin Research).

Selon la rétroaction des clients en 2002, le niveau de satisfaction générale vis-à-vis le CCHST est de 4,5 sur 5 en ce qui concerne la clarté, l'exhaustivité, l'utilité et la rapidité d'exécution. Ces résultats sont semblables à ceux de l'an passé.

Les renseignements recueillis auprès des appelants peuvent être partagés avec d'autres organismes. Au cours de l'exercice financier 2002, le Centre a reçu 36 demandes d'autorisation en vertu de droit d'auteur, pour la copie de documents en 137 000 exemplaires aux fins de distribution auprès des employés et des membres. Cela signifie que l'information fournie par le CCHST est partagée avec un grand nombre de personnes et qu'elle est utilisée pour apporter des changements sur les lieux de travail. L'étude effectuée en 2001 a démontré que 75 % des personnes interrogées se servaient des renseignements du CCHST pour des changements qui étaient en cours ou à venir dans leur lieu de travail et qui pouvaient améliorer l'hygiène et la sécurité.

Le CCHST surveille de près les questions environnementales et les questions d'actualité et répond rapidement aux besoins en information du public canadien. La rapidité avec laquelle le Centre a fourni des conseils pratiques sur les risques de l'anthrax et sur le virus du Nil occidental en est un excellent exemple.

Réponses SST

Réponses SST est un service de renseignements sur Internet qui couvre plus de 545 sujets relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail. L'information est présentée sous la forme de « questions et réponses », et les sujets sont choisis à partir des nombreuses questions reçues par le Service des demandes de renseignements. Ce site Web a été conçu afin d'accroître le niveau de service offert à un plus grand nombre de Canadiens. Ce service bilingue est offert à peu de frais 365 jours par année, 24 heures sur 24. L'utilisation efficace d'Internet fournit instantanément de l'information aux personnes qui en ont le plus besoin.

Plus de 2 800 questions et réponses se trouvent dans le site Web, qui a permis de répondre à plus de 2,2 millions de demandes de renseignements sur l'hygiène et la sécurité cette année.

Les utilisateurs finaux constituent le public visé par le CCHST pour cette information. Ce programme a été couronné de succès : il a permis de servir quelque 600 000 demandeurs et de répondre à plus de 2,2 millions de questions au cours de 2001-2002.

Les commentaires en provenance des utilisateurs du site Web indiquent que l'information est partagée, en moyenne, avec 10 autres personnes au sein de l'organisme. Au total, 72 % des répondants ont indiqué que l'utilisation de l'information en provenance du CCHST était liée à des changements actuels ou à venir dans l'environnement de travail qui pourraient améliorer l'hygiène et la sécurité au travail. Cela laisse entendre que l'information disponible dans le site Web du CCHST sert à améliorer l'hygiène et la sécurité au travail, ce qui contribue à la diminution du nombre de blessures et de décès au travail.

Le CCHST a atteint son objectif stratégique qui vise à satisfaire les utilisateurs du Service des demandes de renseignements et à partager le plus d'information possible dans le but d'apporter des changements dans les lieux de travail au Canada.

Indicateur de rendement : Offre de bases de données dans des formats utilisables

Le CCHST continue de fournir de l'information dans un grand nombre de formats afin de répondre aux besoins des utilisateurs finaux.

De nouvelles publications sont produites pour répondre aux besoins propres des Canadiens. Les publications sont une méthode bon marché de diffuser directement aux travailleurs de l'information spécialisée qui peut être utilisée au travail.

L'information est disponible sur papier, dans Internet, dans l'intranet, dans le Web et sur disque compact. En 2002, elle sera également disponible sur disque DVD. Toute l'information diffusée par des moyens électroniques est présentée de façon très facile à utiliser et à consulter afin de bien servir le client. Parmi les produits qu'offre le CCHST, on compte plus de 60 bases de données. Des publications nouvelles et révisées sont conçues chaque année afin de répondre aux besoins des travailleurs canadiens. De nouvelles éditions de plusieurs guides sur la santé et la sécurité ont été publiées en 2001-2002. Les guides suivants sont également au stade d'élaboration : *Library Workers Guide*, *Wellness in the Workplace* et *Emergency Preparedness Guide*. Plus de 15 300 exemplaires des guides sont vendus chaque année au Canada. Il s'agit d'une façon économique de diffuser de l'information auprès des travailleurs qui peuvent s'en servir sur les lieux de travail. L'achat des publications peut désormais se faire en ligne. Quarante-deux pour cent (42 %) des personnes qui achètent les guides sur la santé et la sécurité du CCHST affirment que les guides sont utilisés pour améliorer l'hygiène et la sécurité.

Des bases de données continuent d'être accessibles sur le Web pour répondre aux besoins des clients. Au cours de 2001, six bases de données sur les produits chimiques qui font partie de la collection CHEMpendium ont été ajoutées sur le site Web. Grâce à une entente entre le CCHST et l'Organisation mondiale de la Santé, IPCS INCHEM est maintenant disponible sans frais sur le Web. Il est évident qu'il existe un besoin pour des renseignements sur les produits chimiques et sur leurs effets sur la santé et la sécurité. Preuve à l'appui, le site Web a rapidement atteint plus de 200 000 visites par mois.

Le CCHST compte plus de 3 000 clients qui utilisent les produits qu'il a à vendre. Le sondage effectué en 2001 indiquait que les produits sont utilisés à grande échelle et que l'information est partagée avec un grand nombre de personnes.

Nombre de personnes au sein de l'organisme qui utilisent l'information du CCHST

Produit	De 1 à 10 (%)	De 11 à 100 (%)	De 101 à 1 000 (%)	Plus de 1 000 (%)
FS, ChemInfo	56	26	15	3
Chempendium	69	22	6	3
RTECS	83	7	7	3
OSHLINE, NIOSHTIC	58	16	11	16
OSH Candata	64	29	7	0
Guides santé sécurité	87	13	0	0
Législation SST	69	28	3	0
INCHEM	90	10	0	0
INTOX	80	0	0	20
Tous les produits	67	21	9	4

Source : Étude sur les clients du CCHST

Les principes fondamentaux du CCHST en ce qui concerne l'élaboration de produits et de services sont de promouvoir des changements actuels et à venir sur les lieux de travail, d'améliorer l'hygiène et la sécurité au travail et de faire diminuer le nombre d'accidents et de blessures. Dans l'ensemble, 56 % des acheteurs ayant répondu au sondage ont indiqué que les produits du CCHST servaient à promouvoir des changements menant à des améliorations liées à l'hygiène et à la sécurité au travail.

Indicateur de rendement : Accroître la disponibilité de ressources impartiales et fiables pour les Canadiens

Le CCHST garde de l'information actuelle et fournit des renseignements impartiaux aux travailleurs et aux environnements de travail du Canada. La nature tripartite de son Conseil des gouverneurs formée de représentants des syndicats, des entreprises et des gouvernements, exige la prestation de services impartiaux de la part du CCHST. Les membres du Conseil se réunissent trois fois par année afin d'étudier les plans opérationnels et les commentaires en provenance de ses membres. Les Canadiens bénéficient de l'orientation de bonne qualité adoptée par les gouverneurs qui se traduit par l'élaboration de programmes et la diffusion de renseignements impartiaux qui peuvent servir à améliorer l'hygiène et la sécurité au travail. Les initiatives de collaboration avec des organismes internationaux aident le CCHST à obtenir et à mettre à jour de l'information en provenance du monde entier sur la prévention des maladies et des blessures liées à l'environnement de travail. De l'information pertinente en provenance d'autres pays est ainsi fournie aux Canadiens.

Un bon exemple de partenariat international est l'élaboration par le CCHST d'un site Web canadien en collaboration avec l'Union européenne. Ce portail Internet est le fruit d'une collaboration fondée sur le partage d'une information de grande qualité présentée dans un même format pour chaque pays, p. ex. les pratiques exemplaires, la recherche, les statistiques, et la législation et la réglementation. Désormais, grâce à ces ententes, les Canadiens disposent d'une méthode efficace pour recueillir des renseignements impartiaux et fiables sur des sujets, tels les pratiques exemplaires, la recherche, les statistiques et la législation et la réglementation et ce, de partout en Europe par l'entremise d'un portail de SST. Vous pouvez consulter ce site à l'adresse suivante : <http://www.eu-CCHST.org>.

Voici un autre résultat stratégique : le portail national des organismes gouvernementaux responsables de l'hygiène et de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs de toutes les juridictions du Canada. CANOSH représente un point d'accès unique pour les Canadiens qui cherchent de l'information fiable et de grande qualité sur l'hygiène et la sécurité au travail en provenance des organismes gouvernementaux. Vous pouvez consulter ce site à l'adresse <http://www.canoshweb.org>.



Un site Web national regroupant les 14 juridictions gouvernementales du Canada aidera les Canadiens à se retrouver facilement dans le dédale de règlements et d'information sur l'hygiène et la sécurité au travail, l'indemnisation et le travail.

www.canoshweb.org

Le CCHST est le partenaire affilié en matière de la santé au travail du Réseau canadien de la santé, qui est un service national et bilingue qui vise à améliorer l'accès à de l'information pertinente, crédible et en temps opportun sur la santé et le bien-être, ainsi qu'à renforcer les réseaux de promotion de la santé partout au Canada. La mission du RCS est d'aider les Canadiens à faire des choix éclairés au sujet de leur santé en leur donnant accès à de nombreuses sources de renseignements crédibles et pratiques dans ce domaine. Le CCHST a sélectionné, catalogué et élaboré plus de 600 ressources. Il favorise également le développement d'un réseau croissant d'organismes qui travaillent dans le domaine de la santé et de la sécurité dans les lieux de travail. Le

En tant que partenaire du Réseau canadien de la santé, le CCHST élabore de l'information sur la santé au travail pour les Canadiens dans le cadre d'un service national et intégré d'information sur la santé.

CCHST est l'hôte d'un forum de discussion en ligne à l'intention des organismes affiliés et il a mis sur pied un bulletin électronique intitulé [Santé @au travail](#). Le centre de santé au travail fait l'objet d'une promotion auprès du réseau et à différents événements à travers le Canada.

Vous trouverez des détails sur d'autres partenariats et initiatives de collaboration qui aident à contribuer à l'atteinte de cet objectif dans le rapport annuel du CCHST dans notre site Web www.cchst.ca.

Indicateur de rendement : Reconnaissance mondiale en tant que contributeur de première importance à l'avancement de l'hygiène et de la sécurité au travail

En tant que service national d'archives sur l'hygiène et la sécurité au travail, le CCHST favorise et appuie le partage de l'information avec les principaux centres sur l'hygiène et la sécurité au travail à travers le monde entier. Cela comprend notre rôle à titre de « centre national » membre du Centre international d'information de sécurité et d'hygiène du travail, Bureau international du Travail. Des bases de données internationales sont entretenues et mises à la disposition des Canadiens. Le CCHST a mis sur pied et héberge un portail sur le Web sur lequel les « centres nationaux » et les « centres affiliés » de ILO/CIS ont leur propre page munis de liens au site Web de leur organisme et à d'autres sites dans leurs pays respectifs. Pour favoriser la collaboration au niveau international, un groupe de discussion a également été créé au sein de ce service.

Le CCHST crée de l'information et distribue 60 bases de données. Dans notre site Web, vous trouverez un résumé de ces produits. Grâce à une collaboration avec de nombreux organismes internationaux, le CCHST obtient l'information la plus récente dans le monde sur l'hygiène et la sécurité au travail, et peut ainsi la partager avec les Canadiens.

La reconnaissance du CCHST en tant que chef de file à l'échelle mondiale en matière d'hygiène et de sécurité au travail prend la forme de partenariats avec d'autres organismes mondiaux. Par exemple, le CCHST est responsable de la production d'IPCS Intox, qui est le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISC) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Plus de 100 experts en provenance de 75 pays participent à ce projet qui vise à augmenter la capacité des pays du monde de faire face à des situations d'urgence découlant d'une exposition à des produits toxiques. INCHEM est un autre projet qui est aussi produit grâce à une collaboration avec l'OMS. Cette information est essentielle à une saine gestion des produits chimiques qui ont des effets sur l'environnement et la santé humaine. En juin 2001, cette information est devenue disponible gratuitement sur Internet.

Indicateur de rendement : Niveau de satisfaction/confiance des travailleurs, des entreprises et de tous les ordres de gouvernement en ce qui concerne la qualité et l'impartialité du CCHST

Le Conseil des gouverneurs tripartite, qui compte des représentants des syndicats, des entreprises et des gouvernements, garantit la nature impartiale et pertinente des services du CCHST. Les membres du conseil se réunissent trois fois par année pour étudier les plans opérationnels et écouter les commentaires de ses membres. La satisfaction des intervenants peut être démontrée par les nombreux projets de collaboration réalisés dans tout le Canada. Vous trouverez les détails dans notre rapport annuel.

La qualité des produits du Centre, telle que mesurée dans une étude indépendante, donne les taux de satisfaction générale suivants en ce qui concerne les personnes très satisfaites ou passablement satisfaites :

Produit	Utilité	Clarté	Validité scientifique	Fiabilité de l'information
Tous les produits	84 %	88 %	83 %	87 %

Le soutien qu'offrent les différents ordres de gouvernement se traduit par de nombreux projets de collaboration menés cette année par le CCHST, dont voici quelques-uns :

- Commission des accidents du travail du Manitoba et ministère du Travail de cette province : inventaire des interventions et des programmes de prévention réussis dans les secteurs à risque élevé
- *OSH for everyone* : Ontario, Saskatchewan et les Territoires du Nord-ouest
- Commission de l'assurance et de la sécurité des travailleurs de l'Ontario: inventaire des pratiques exemplaires
- Réseau canadien de la santé : partenaire affilié en matière de la santé au travail
- Travaux publics et services généraux Canada : système de gestion des matières dangereuses
- Transports Canada : Inspecteurs de la sécurité maritime (disque compact)
- Ontario Service Safety Alliance : publication personnalisée et service spécialisé de renseignements
- Cours personnalisés pour les entreprises et les organismes gouvernementaux
- Présentations et représentations lors de conférences et d'événements pour les syndicats, les entreprises et le gouvernement à travers le Canada

Notre rapport annuel contient des renseignements supplémentaires au sujet de ces projets. L'appui continu du gouvernement, des entreprises et tous les ordres de gouvernement est un indice important du sentiment de satisfaction qui se dégage du CCHST.

Indicateur de rendement : Reconnaissance de l'hygiène et de la sécurité au travail dans les établissements d'enseignement

Programme d'appui à l'éducation

Dans le but d'augmenter les connaissances des jeunes en tant que futurs décideurs et futurs travailleurs de l'industrie, nous avons créé le Programme d'appui à l'éducation. En échange de frais très peu élevés, les établissements postsecondaires peuvent

- La promotion de l'hygiène et de la sécurité du travail se fait en milieu enseignant grâce au *Programme d'appui à l'éducation* offert par le CCHST.
- Les bases de données ont été mises à la disposition de 2.5 millions d'étudiants et d'enseignants en 2001-2002.
- Plus de 89 établissements postsecondaires y participent

mettre à la disposition du campus, des étudiants, de la faculté et du personnel un ensemble de produits du CCHST disponibles par l'entremise de leur intranet. En plus de fournir de l'information aux étudiants, le programme a été élaboré pour aider les professionnels de l'hygiène et de la sécurité sur le campus dans leurs travaux universitaires, et les facultés dans leur rôle d'enseignement afin

d'augmenter les connaissances et les compétences des étudiants en ce qui concerne l'hygiène et la sécurité au travail, et ce dans tous les domaines.

Comme les jeunes font face à un risque élevé d'accidents dans l'environnement de travail, cette information nous aidera à fournir des données techniques et à faire connaître davantage les ressources abondantes disponibles.

En travaillant pour atteindre son objectif visant à accroître la sensibilisation dans les établissements d'enseignement, le CCHST a participé à une conférence nationale sur les jeunes, l'hygiène et la sécurité. Cela a permis de recueillir de l'information intéressante auprès des étudiants et a entraîné la création d'une « Zone des jeunes » dans notre site Web qui nous permettra de fournir des renseignements pratiques destinés aux jeunes qui entrent sur le marché du travail.

Dans le cadre de son objectif à long terme visant à rejoindre les jeunes, le CCHST a élaboré, en collaboration avec le ministère du Travail de l'Ontario et le ministère de l'éducation de l'Ontario, un manuel de ressources SST à l'intention des professeurs des écoles secondaires en Ontario pour que ces derniers puissent enseigner la SST. Les résultats directs de cette initiative sont difficiles à mesurer et tous leurs effets pourraient prendre plusieurs années à se faire sentir.

La zone d'éducation de la CCSST est en cours d'élaboration. Elle fournira du matériel de formation sur un site Web conçu pour fournir aux enseignants et aux formateurs les outils nécessaires pour la diffusion de renseignements pratiques de SST aux étudiants et aux nouveaux travailleurs. Ces outils comprennent des notes explicatives, des transparents, des activités, des documents à distribuer et des tests.

C. Examens clés

Pendant la période visée par le présent rapport, deux examens clés ont été effectués. Les détails de ces derniers figurent dans les rapports consolidés.

D. Fonction moderne du contrôleur

Le CCSST a terminé son évaluation des capacités de modernisation de la fonction de contrôleur. Le rapport complet est disponible à l'adresse suivante : <http://www.cchst.ca>. Cette initiative de modernisation de la fonction de contrôleur est la façon idéale de cerner les fonctions de contrôleur qui devraient être améliorées au CCSST. Les résultats obtenus reflétaient le fait que le CCSST soit un organisme jeune (moins de 25 ans) et qu'il n'a pas pu progresser autant qu'il l'aurait voulu en raison des sérieuses difficultés financières auxquelles il a dû faire face. Grâce à un financement stable, le CCSST va pouvoir se concentrer sur les domaines cernés dans le rapport. Un plan d'action qui permettra d'aborder les possibilités d'amélioration de la fonction de contrôleur est présentement en cours d'élaboration.

III. Rapports consolidés

Liste des rapports législatifs et ministériels

- Rapport annuel au Parlement par le Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – 2001-2002
- Rapport des plans et priorités – 2001-2002
- Étude sur l'évaluation des programmes et le recouvrement des coûts 2001
- *Modern Comptrollership Capacity Assessment Report 2002*

Ces documents figurent à l'adresse suivante : <http://www.cchst.ca>.

Section IV

Aperçu des résultats financiers

Les recettes provenant de la vente de produits et de services étaient légèrement supérieures à celles de l'année dernière, surtout en raison de l'augmentation des ventes à d'autres ministères. Les dépenses ont eu lieu strictement dans les limites du budget. Un financement additionnel a été reçu au cours de l'année en raison de la révision des programmes et du recouvrement des coûts.

Le financement de base du Centre a également été augmenté en raison de cette révision. Un peu moins que la moitié de ces fonds vont remplacer les crédits budgétaires qui ont été perdus au cours des dernières années. Un financement additionnel sera utilisé pour l'amélioration de l'infrastructure, afin de renforcer les programmes et de fournir un fondement de stabilité pour les années à venir.

Tableaux financiers récapitulatifs

Les tableaux suivants s'appliquent au CCHST:

Tableau 1 Sommaire des crédits votés	19
Tableau 2 Comparaison du total des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles	19
Tableau 3 Comparaison historique du total des dépenses prévues et réelles	20
Tableau 4 Recettes disponibles	20
Tableau 5 Passif éventuel	21
Tableau 6 Autres données : Sommaire des recettes, dépenses et crédits	22

Tableau 1

Sommaire des crédits votés

Autorisations pour 2001-2002- Partie II du budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation (en millions de \$)

Crédit	2001-2002		
	Dépenses prévues	Total des autorisations	Réelles
Crédit 20	2,3	2,3	2,2
Budget des dépenses supplémentaires (A)		0,2	0,2
Budget des dépenses supplémentaires (B)		0,6	0,6
Ajustements et transferts		0,2	0,2
Total pour le ministère	2,3	3,3	3,2

Un financement additionnel a été reçu au cours de l'année pour le projet de modernisation de la fonction de contrôleur et en raison de la révision des programmes et du recouvrement des coûts.

Tableau 2

Comparaison du total des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles 2001-2002

(en millions de \$)

Secteur d'activités	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Total des dépenses brutes	Moins : Recettes créditées	Total des dépenses nettes
CCHST	87	8,1	-	-	7,3	5,8	2,3
Total des crédits	87	9,1	-	-	8,2	5,8	3,3
Réelles	82	7,6	-	-	7,6	4,4	3,2
Autres recettes et dépenses							
Autres recettes non créditées							-
Total des crédits							-
Réelles							-
Coûts des services fournis par les autres ministères							0,5
Total des crédits							0,5
Réelles							0,5
Coûts nets du programme							
Total des crédits							3,8
Réelles							3,7

L'écart entre le total des crédits et les dépenses réelles découle du fait que les estimations principales sont basées sur des plans d'augmentation des recettes qui datent de plusieurs années. En réalité, les objectifs en matière de recettes étaient trop ambitieux et les dépenses ont été réduites pour compenser. Le programme a été opéré avec un déficit qui était financé annuellement à l'aide d'estimations supplémentaires. Cette question a été abordée lors de la révision des programmes et du recouvrement des coûts et par conséquent, le financement a été ajusté afin de refléter la situation financière actuelle.

Tableau 3
Comparaison historique du total des dépenses prévues et réelles
(en millions de \$)

Secteur d'activités	Réelles 1999- 2000	Réelles 2000- 2001	Dépenses prévues	2001-2002	
				Total des autorisations	Réelles
CCHST	3,0	2,4	2,3	3,3	3,2
Total	3,0	2,4	2,3	3,3	3,2

Tableau 4
Recettes disponibles
(en millions de \$)

Secteur d'activités	Réelles 1999-2000	Réelles 2000-2001	Recettes prévues	2001-2002	
				Total des autorisations	Réelles
CCHST	4,1	4,3	5,8	5,8	4,4
Total des recettes à valoir sur le crédit	4,1	4,3	5,8	5,8	4,4

Tableau 5 Passif éventuel

Obligations et litiges en cours ou imminents :

Au 31 mars 2002, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail n'avait aucun passif non réglé.

Autres éléments de passif :

Indemnités de vacances	268 177 \$
Indemnités de départ des employés	549 899 \$
Total	818 076 \$

Indemnités de vacances :

Les employés ont le droit de reporter les vacances non utilisées d'une année à l'autre jusqu'à concurrence de 30 jours. Ces coûts ne sont comptabilisés que lorsque les indemnités sont versées.

Indemnités de départ :

Les indemnités de départ sont calculées d'après la formule suivante pour tous les employés : deux semaines de paie pour la première année d'emploi continu et une semaine de paie pour chaque année additionnelle d'emploi continu. Ces coûts ne sont comptabilisés que lorsque les indemnités sont versées.

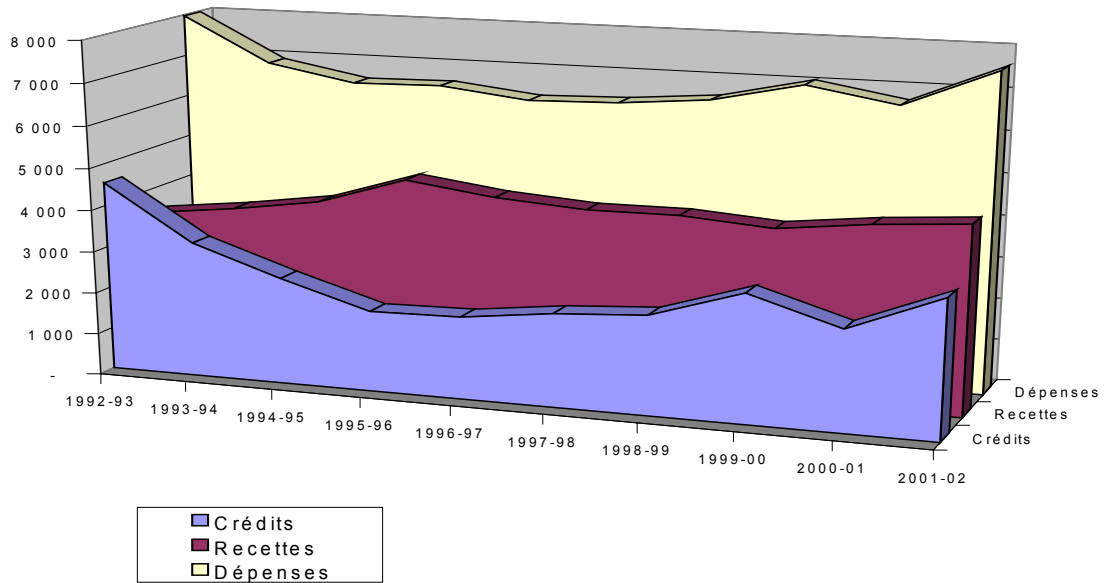
Indemnités de maladie :

Les employés ont le droit d'accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces crédits de congés de maladie ne représentent pas des avantages acquis et ne peuvent servir qu'en cas de maladie. Les crédits de congés de maladie accumulés qui seront payables dans les exercices futurs ne peuvent être raisonnablement déterminés. Par conséquent, aucun montant ne figure dans le tableau ci-dessus. Les indemnités de maladie sont imputées au fonds de fonctionnement pour l'exercice au cours duquel elles sont versées.

Régime de retraite :

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail versent des cotisations au Régime. Les cotisations du Centre sont imputées aux dépenses courantes et représentent le passif global du Centre.

**Sommaire des recettes, dépenses et crédits
(en milliers de \$)**



**Tableau 6 – Autres données (applicable uniquement au CCHST)
Sommaire des recettes, dépenses et crédits**

	Réelles	Réelles	Réelles	Réelles	Réelles	Réelles	Réelles	Réelles	Réelles	Réelles
(en milliers de \$)	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Recettes	3 429	3 671	3 984	4 649	4 373	4 226	4 239	4 086	4 328	4 485
Dépenses	7 974	6 915	6 532	6 575	6 340	6 399	6 578	7 044	6 688	7 589
Crédits	4 545	3 244	2 548	1 926	1 967	2 222	2 359	3 043	2 400	3 276

Section V : Aperçu du Ministère

Mandat, vision et mission :

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a été créé en 1978 par la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (S.R. 1985, chap. C-13), qui donne pour mandat au Centre de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.

Le CCHST est le référentiel national du Canada en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Il sert à promouvoir l'hygiène et la sécurité du milieu de travail, à faciliter l'établissement de normes élevées dans ce domaine et à promouvoir la consultation et la collaboration entre les pouvoirs publics, les travailleurs et les employeurs, afin de réduire ou d'éliminer les risques professionnels.

Le CCHST envisage de devenir un service monoposte où les Canadiens pourront facilement se documenter et obtenir des services de haute qualité sur l'hygiène et la sécurité du travail.

Le CCHST relève du Parlement par l'entremise du ministre du Travail. Le Centre est un établissement public selon l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Objectifs

Fournir aux Canadiens une information fiable, détaillée et intelligible sur l'hygiène et la sécurité au travail, information qui facilite la prise de décision responsable, favorise l'évolution du milieu de travail, sensibilise les intéressés à la nécessité de promouvoir l'hygiène et la sécurité au travail, et soutient l'éducation et la formation.

Priorités stratégiques

Le CCHST est régi et dirigé par un Conseil des gouverneurs tripartite composé de représentants des syndicats, d'employeurs et de leaders gouvernementaux représentant leurs électors respectifs au Canada. Le Conseil se réunit trois fois l'an pour examiner les politiques et évaluer les travaux du CCHST. Lors de sa réunion de janvier 1997, le Conseil a formulé les principes

CONFÉRENCES ET EXPOSITIONS

En 2001-2002, le CCHST a participé aux conférences et expositions suivantes

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ONTARIO
Toronto, Ontario

« THE ENERGY & ENVIRONMENTAL CONFERENCE »
Toronto, Ontario

« THE SAFE COMMUNITIES FOUNDATION »
Hamilton, Ontario

SANTÉ ET SÉCURITÉ 2001
Toronto, Ontario

« ENVIRONMENTAL MANAGEMENT, COMPLIANCE & ENGINEERING CONFERENCE AND 2001 ONTARIO ENVIRONMENTAL TRADE SHOW »
Etobicoke, Ontario

« AMERICAN INDUSTRIAL HYGIENE CONFERENCE AND EXPOSITION (AIHCE) »
Nouvelle-Orléans

« CONSUMER HEALTH CONFERENCE »
Toronto, Ontario

CONFÉRENCE CYBERSANTÉ (RCS)
Toronto, Ontario

« PULP AND PAPER HEALTH & SAFETY ASSOCIATION »
Thunder Bay, Ontario

« ST. JOSEPH'S HOSPITAL WELLNESS DAY »
Hamilton, Ontario

SALON D'INFORMATION SUR LA SANTÉ DRHC/ADRC
Hamilton, Ontario

LANCEMENT DE LA SEMAINE NORD-AMÉRICAINE DE LA SÉCURITÉ/ SEMAINE DE LA SÉCURITÉ DE HAMILTON

Cette manifestation comportait les éléments suivants :

Cérémonie d'ouverture,
Discours de dignitaires nationaux et provinciaux,
Mot de bienvenue à la ville de Hamilton,
Réception.

Séances d'information gratuites sur les sujets suivants :

Ergonomie,
Stratégies pour la formation de Comités SST efficaces,
Mythes et légendes urbaines,

Examens préalables de santé et de sécurité et Formation de certification-- Partie 2.

ASSOCIATION CANADIENNE DE RECHERCHE EN SANTÉ AU TRAVAIL – PREMIER COLLOQUE NATIONAL
Toronto, Ontario

directeurs suivants pour l'avenir du Centre, qui ont reçu l'appui des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'hygiène et de la sécurité du travail :

La Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail autorise le Centre à entreprendre une large gamme d'activités afin de « promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire ».

Le Conseil des gouverneurs du Centre désire que ces principes directeurs servent de guide au Centre à court et à moyen terme et qu'ils lui permettent d'avancer sur la voie du recouvrement des coûts.

1. Le Conseil réaffirme son engagement à appuyer le CCHST et le rôle utile qu'il joue auprès des travailleurs et des employeurs canadiens. Par ailleurs, le Conseil reconnaît l'importance d'une structure administrative tripartite pour le Centre.

Le Centre doit continuer à servir de source impartiale de renseignements techniques et d'expertise à l'intention des travailleurs, des employeurs et des gouvernements, et ce afin d'assurer la santé et la sécurité en milieu de travail.

Le Centre doit continuer à fournir une analyse et une interprétation critiques de l'information relative à l'hygiène et à la sécurité au travail.

De plus, les trois groupes qui composent le Conseil reconnaissent l'importance cruciale de maintenir la gratuité du Service des demandes de renseignements afin de sauvegarder le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.

2. Le Conseil et le Centre devront faire connaître aux ministres responsables l'excellence et le rôle que joue le Centre afin d'obtenir un large soutien au niveau des politiques et des directives gouvernementales.

CONFÉRENCES ET EXPOSITIONS

suite...

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL
Bruxelles, Belgique

CONGRÈS NORD-AMÉRICAIN DE TOXICOLOGIE CLINIQUE (CNATC)
Montréal, Québec

CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK
RCS/CCHST
Moncton, Nouveau-Brunswick

CONFÉRENCE DE L'INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE
RCS/CCHST
Calgary, Alberta

« THE PEEL DISTRICT HEALTH UNIT WELLNESS CONFERENCE »
RCS/CCHST
Toronto, Ontario

« CENTER FOR CHEMICAL PROCESS SAFETY »
Toronto, Ontario

ASSOCIATION CANADIENNE DE VÉRIFICATION ENVIRONNEMENTALE
Vancouver, Colombie-Britannique

CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA (CTC) CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT
Ottawa, Ontario

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL PROFESSIONAL DEVELOPMENT CONFERENCE
Vancouver, Colombie-Britannique

ASSOCIATION DES COMMISSIONS DES ACCIDENTS DE TRAVAIL DU CANADA FORUM PUBLIC SUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES
Toronto, Ontario

AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA (ADRC) SALON D'INFORMATION SUR LA SANTÉ
Ottawa, Ontario

3. Le Conseil reconnaît la grande qualité et la nature impartiale des activités du Centre. Il recommande que le Centre poursuive ses efforts de consultation et de recherche, tout en relevant le défi de l'impartialité dans un monde compétitif. Le financement conjoint de projets qui ciblent les domaines clés en matière de besoins d'information devraient faire l'objet d'efforts spéciaux de la part du Centre.
Le Conseil recommande vivement à tous les gouvernements et autres organisations de considérer le Centre comme une source potentielle de services de consultation et de recherche.
4. Le Conseil recommande vivement aux organisations gouvernementales et non gouvernementales, notamment les organisations syndicales et patronales, de collaborer avec le Centre en vue de permettre l'accès public aux services offerts par le Centre entre autres sur CD-ROM et par Internet.
5. Le Conseil recommande au Centre d'envisager la possibilité de recueillir et de diffuser des renseignements statistiques sur l'hygiène et la sécurité au travail.
6. Le Conseil reconnaît que le Centre est devenu un répertoire national pour les fiches techniques sur la sécurité des substances (FTSS), et qu'il doit poursuivre ses efforts en vue d'encourager les entreprises à soumettre leurs fiches techniques au Centre, dans la mesure du possible.
7. Le Conseil recommande que les ressources du Centre soient disponibles sous la forme la plus pratique pour l'utilisateur, y compris sous forme de document papier.
8. Le Conseil encourage le Centre à établir des partenariats avec des autorités spécifiques afin de promouvoir la visibilité et la diffusion de l'information du CCHST. Ces partenariats pourraient prendre la forme d'une coopération entre les divers services de renseignements des gouvernements.

PRÉSENTATIONS ET ATELIERS

En 2001-2002, le CCHST a participé aux présentations et ateliers suivants

« OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH COUNCIL OF HONG KONG
CCOHS products and services / CCOHS developments for provision of solutions and databases »
Hong Kong

« HONG KONG UNIVERSITY OF SCIENCE TECHNOLOGY
CCOHS products and services »
Hong Kong

« IMPROVING HEALTH AND SAFETY IN THE WORKPLACE NATIONWIDE – A REALITY CHECK »
Toronto, Ontario

« THE ENERGY & ENVIRONMENTAL CONFERENCE
Making Legislation Part of Your Environmental Management System »
Toronto, Ontario

SANTÉ ET SÉCURITÉ 2001

« Canadian Health Network
Training Session »

« Health and Safety Research on the Internet »

« CanOSH–Canadian OSH Information on the Internet »

« Violence in the Workplace »

« Health and Safety Urban Legends and Myths »

« Clear Language Workshop »

« CHN – Canadian Health Network »

« Writing and Reviewing MSDSs (PDC Course) »

Toronto, Ontario

CONGRÈS NORD-AMÉRICAIN DE TOXICOLOGIE CLINIQUE (CNATC)

« Global Challenges in the Area of Toxicology: National and International Responses »

Montréal, Québec

AGENCE EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL
« Accident Prevention Program for SMEs : Defining an Implementation Model »
Bilbao, Espagne

« OCCUPATIONAL HEALTH, HYGIENE AND TOXICOLOGY ROUNDS

La violence en milieu de travail »
Université McMaster, Hamilton, Ontario

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE WINDSOR
Produits et services du CCHST et RCS
Windsor, Ontario

PETIT DÉJEUNER-RÉUNION DE LA SCEE

« Légendes urbaines »
Burlington, Ontario

PETIT DÉJEUNER-RÉUNION DE L'APAI

« Légendes urbaines »
Niagara Falls, Ontario

« PULP AND PAPER HEALTH AND SAFETY ASSOCIATION »

Produits et services du CCHST
Etobicoke, Ontario

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ACALO

« CANOSH website / development of a secure web-based discussion forum for members of CAALL-OSH »
Ottawa, Ontario

RÉUNION DE L'ACALO

« CCOHS products and partnerships / Discussion on OSH and the Young Worker »
Toronto, Ontario

9. Le Conseil recommande que les gouvernements et autres autorités fournissent systématiquement au Centre tous les renseignements suivants : informations techniques, recherches, directives, codes de pratique et meilleures pratiques.

Le président et administrateur en chef (PAC) ainsi que le personnel du CCHST s'engagent à suivre ces principes et à atteindre les priorités stratégiques du Conseil pour le Centre en veillant à ce que le CCHST assure :

- A. un service de renseignements confidentiel sur l'hygiène et la sécurité au travail à l'intention des Canadiens;
- B. des produits et services payants mais économiques sur l'hygiène et la sécurité en milieu de travail offerts sous différentes formes, notamment :
- disque optique compact (CD-ROM)
 - disque numérique polyvalent (DVD)
 - services d'information automatisés facilement accessibles
 - publications et guides
 - formation
 - adhésions;
- C. une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité au travail;
- D. un centre national où les 14 gouvernements canadiens peuvent collaborer en matière d'hygiène et de sécurité au travail et qui représente le Canada comme organisme international (p. ex. Organisation mondiale de la santé, Centre international d'information de sécurité et d'hygiène du travail);
- E. un référentiel national sur l'hygiène et la sécurité du travail.

PRÉSENTATIONS ET ATELIERS

suite...

NIOSH WORKSHOP « FOCUS ON DISSEMINATION OF OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH INFORMATION

*Dissemination of Occupational Health
and Safety Information : Web-based
Approaches and Issues / CCOHS
products and services »*
Washington, DC

IPCS INTOX Produits et services du CCHST

Genève, Suisse

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'APAI « Health and Safety Research on the Internet »

London, Ontario

« EDUCATION SAFETY ASSOCIATION OF ONTARIO

Workplace Violence »
Toronto, Ontario

« NASA

Trends in OH&S in Canada »
Washington, DC

« ONTARIO CONSTRUCTION USER COUNCIL

*Violence Prevention /
CCOHS products and services »*
Toronto, Ontario

« CORPORATE OH&S WORKERS, CITY OF TORONTO

CCOHS products and services »
Toronto, Ontario

« INTERNATIONAL CONGRESS OF THE ASIA-PACIFIC ASSOCIATION OF MEDICAL TOXICOLOGY (APAMT)

*The Role of Information
Communication Technology (ICT)
in Medical Toxicology /
CCOHS products and services »*
Penang, Malaysia

« CHN – SOUTH CENTRAL WORKPLACE WORKGROUP MEETING » (Services de santé publique de l'Ontario)

Brantford, Ontario

« CHN – OCCUPATIONAL HEALTH NURSES, IMPERIAL OIL LIMITED Canadian enviroOSH Legislation series »

Toronto, Ontario

CONFÉRENCE TRINATIONALE SUR LA VIOLENCE EN TANT QUE RISQUE EN MILIEU DE TRAVAIL

(Organisé par le Bureau de coopération
interaméricaine dans le domaine du travail,
Développement des ressources
humaines Canada)

*Prévention de la violence
en milieu de travail*
Montréal, Québec

CONFÉRENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

*Prévention de la violence
en milieu de travail*
Montréal, Québec

SUNLIFE DU CANADA
*Prévention de la violence
en milieu de travail*
Montréal, Québec

**M^cMASTER UNIVERSITY,
FACULTY OF ENGINEERING**
« Occupational Health and Safety »
Hamilton, Ontario

**UNIVERSITÉ MCGILL,
DÉPARTEMENT DE SANTÉ AU
TRAVAIL**
« Occupational Health and Safety »
Montréal, Québec

Secteur d'activité, unités de service et structure organisationnelle

Secteur d'activité : Le CCHST est un institut national qui sert à promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire. Le Centre est indépendant des autres organismes fédéraux et provinciaux et il est doté d'un conseil des gouverneurs tripartite (syndicats, employeurs, gouvernements) afin de veiller à ce que les informations, les études et les analyses destinées aux Canadiens et à leur lieu de travail soient intelligibles et impartiales. La diffusion de cette information aux clients se fait au moyen d'un service téléphonique sans frais ou sur une base payante en utilisant les plus récentes technologies de communication et d'impression électronique. Le Centre recueille les renseignements en provenance de nombreuses organisations canadiennes et internationales de santé et de sécurité au travail, mettant ainsi à la disposition des Canadiens l'information la plus complète, récente et fiable. Après avoir été analysée et réorganisée sous forme de produits, services et solutions, cette information est diffusée partout au Canada et dans plus de 60 pays.

Structure organisationnelle : Le CCHST relève du ministre fédéral du Travail. Les membres du Conseil des gouverneurs ne sont pas rémunérés et exercent leurs fonctions respectives partout au Canada. La présidence du Conseil est un poste non rémunéré qui est occupé à l'heure actuelle par le sous-ministre adjoint fédéral, Travail. Le Président et administrateur en chef dirige le CCHST à partir de Hamilton (Ontario). Le CCHST fait le pont entre ses objectifs et ses priorités stratégiques par le biais d'un ensemble d'unités de service.

Régie : Le Centre est régi par un Conseil des gouverneurs tripartite composé d'un président et de gouverneurs représentant les gouvernements canadiens (fédéral, provinciaux, territoriaux), les employeurs et les travailleurs. Quatre gouverneurs représentent les travailleurs, quatre autres représentent les employeurs et treize gouverneurs au plus représentent les gouvernements provinciaux et territoriaux. Le président représente le gouvernement fédéral. Tous les membres du Conseil sont nommés par le gouverneur en conseil. Le Conseil se réunit trois fois par année pour discuter des politiques et des priorités, pour examiner l'état d'avancement des travaux et pour approuver les principes directeurs.

Direction : Le Centre est dirigé par son Président et administrateur en chef, qui guide les activités du CCHST et s'assure que l'information sur l'hygiène et la sécurité au travail est mise à la disposition des Canadiens sous une forme pratique et largement accessible afin de promouvoir leur droit fondamental à un milieu de travail sain et sécuritaire.

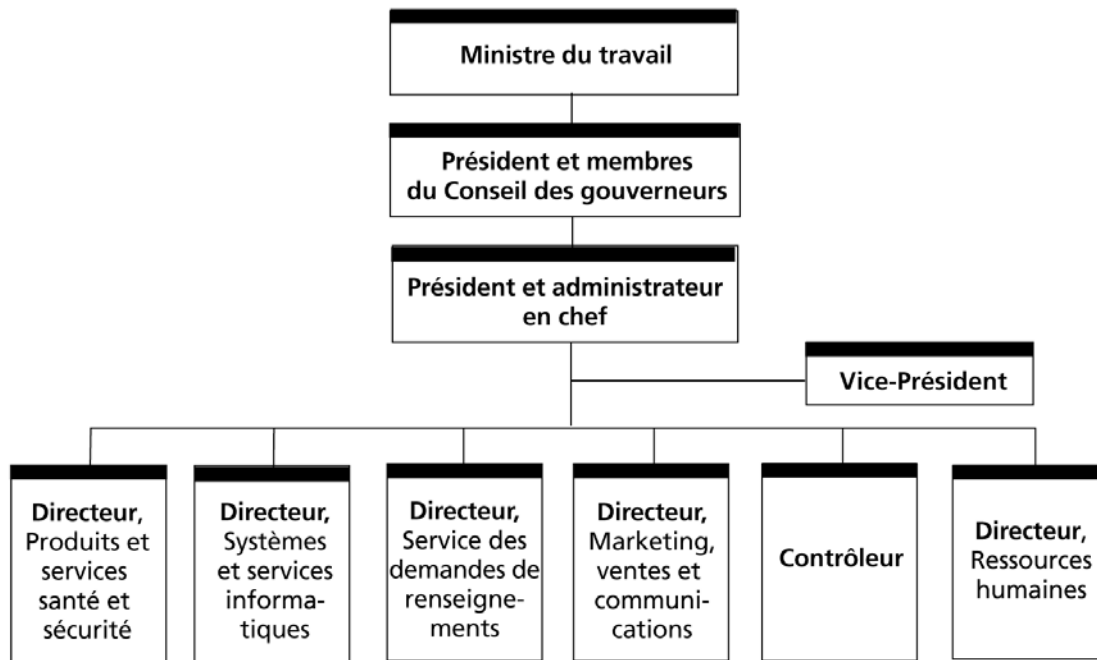
Unités de service : La Haute direction gère les activités du CCHST, notamment finances, installations, ressources humaines et partenariats.

Le Service des demandes de renseignements répond gratuitement aux questions que lui posent les Canadiens sur l'hygiène et la sécurité du travail.

L'unité Produits et services santé sécurité fournit des produits et services santé sécurité aux entreprises, aux organisations de travailleurs, aux gouvernements et aux professionnels de la santé.

L'unité Systèmes et services informatiques fournit la structure technique et les services de soutien pour la production et la promotion des produits mis au point.

Le service du marketing, des ventes et des communications assure la promotion, les communications et le service à la clientèle pour les produits et services du CCHST.



Section VI : Renseignements supplémentaires

A. Contacts pour plus de renseignements

Pour plus de renseignements sur ce document ou sur tout produit ou service offert par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez contacter :

CCHST
250 est, rue Main
Hamilton (Ontario) L8N 1H6
Tél. : (905) 572-2981
1 800 668-4284 (Canada et É.-U.)
Télec. : 905-572-2206
www.cchst.ca

- S Len Hong
Président et administrateur en chef
(905) 572-2981, poste 4433
hongl@CCHST.ca
- P K Abeytung
Vice-président et directeur général
(905) 572-2981, poste 4537
abey@CCHST.ca
- Bonnie Easterbrook
Contrôleuse
(905) 572-2981, poste 4401
bonniee@CCHST.ca
- Anne Gravereaux
Directrice, Produits et services santé et sécurité
(905) 572-2981, poste 4487
anneg@CCHST.ca
- Roger Cockerline
Directeur, Service des demandes de renseignements
(905) 572-2981, poste 4523
rogerc@CCHST.ca
- Eleanor Irwin
Directrice, Ventes, Marketing et Communications
(905) 572-2981, poste 4408
eleanori@CCHST.ca
- David Brophy
Directeur, Systèmes et services informatiques
(905) 572-2981, poste 4498
davidb@CCHST.ca
- Louise Henderson
Directrice, Ressources humaines
(905) 572-2981, poste 4404
louiseh@CCHST.ca

B. Loi applicable et nom du ministère responsable

Le ministre fédéral du Travail est seul responsable de la loi suivante devant le Parlement :

Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail R.S., 1985, c. C-13

C. Liste des rapports législatifs et ministériels

- Rapport annuel au Parlement par le Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – 2001-2002
- Rapport sur les plans et les priorités – 2001-2002

Ces rapports figurent à l'adresse suivante : *<http://www.CCHST.ca>*.